



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dopage

Question écrite n° 105838

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les délais de contrôle antidopage dans les grandes compétitions internationales. En effet, il apparaît qu'il est parfois nécessaire d'attendre de cinq à six mois pour l'annonce des résultats de contrôles positifs, notamment pour les stéroïdes anabolisants. Ce fut, par exemple, le cas pour les championnats d'Europe en Pologne, en mai 2006, où deux haltérophiles originaires des pays de l'Est ont été contrôlés positifs, comme vient de le déclarer à la mi-septembre la Fédération internationale d'haltérophilie. Suite à cette longue attente, il est possible que deux des médaillés soient déclassés, ce qui conduirait à voir les sportifs français récupérer plusieurs médailles grâce au jeu des disqualifications. Cette modification, qui n'est pas la première, intervient plusieurs mois plus tard, ce qui dénature grandement l'enjeu sportif et les résultats définitifs pour une telle compétition internationale. Il conviendrait de ne pas laisser plus d'un mois dans la communication de l'issue de ces contrôles et surtout sur les décisions officielles de modification du palmarès final. Il lui demande donc de lui indiquer ce qu'il compte mener comme action en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105838

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10245